

AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX - VIGOUROUX

Me Pascal DELCROIX

Avocat

24 cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE

Tél : 04 91 33 65 12

bf@sldavocats.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Un appartement de 46,35 m² (lot de copropriété n° 2) au premier étage du bâtiment A situé dans un ensemble immobilier en copropriété situé 67 cours Julien – 13006 MARSEILLE figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE sous les références section 825 A n° 166 pour une contenance de 99 ca.

**MISE A PRIX : 40.000 €
(Quarante mille euros)**

Visite le 4 septembre 2026 de 14h à 15h

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 A 9h30
à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Marseille
25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE (salle n° 8)**

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé 67 cours Julien – 13006 MARSEILLE figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE sous les références section 825 A n° 166 pour une contenance de 99 ca :

Lot de copropriété n° 2 : un appartement situé au premier étage du bâtiment A, dont l'accès se fait par un hall et un escalier commun aux lots 2 et 4, et les :

- 221/1.000èmes des parties communes générales ;
- 244/1.000èmes des parties générales spéciales au bâtiment A.

L'appartement est vide de tous biens et inoccupé.

La superficie loi Carrez est de 46,35 m².

Le syndic de copropriété est SQUARE HABITAT CABINET LIEUTAUD (RCS n° 329 072 003), dont le siège social est situé Les Docks Village Atrium 10,4, 10 place de la Joliette - 13002 MARSEILLE.

Pour de plus amples renseignements, il convient de se référer au procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, établi le 15 janvier 2026 par Maître Thomas GENISSIEUX, membre de la SCP REMUZAT & Associés.

A LA REQUETE DU :

Comptable Public du Service des Impôts des Particuliers MARSEILLE BORDE, dont les bureaux sont situés 22 rue Borde – 13008 MARSEILLE.

Créancier poursuivant la vente, pour lequel est élu domicile au cabinet de Maître Pascal DELCROIX, membre de l'AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX - VIGOUROUX, avocat au Barreau de Marseille, 24 cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE, qui se constitue pour lui et le représente.

En vertu d'un jugement d'orientation rendu par le juge de l'exécution du tribunal judiciaire de MARSEILLE le 19 mai 2026 signifié le 1^{er} juin 2026.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille, représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €, soit la somme de 4.000 €.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, s'adresser :

- **au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- **site internet avoventes.fr**

- **au Cabinet de Maître Pascal DELCROIX** (Tél. 04 91 33 65 12 ou bf@sldavocats.com), tous les jours de **10h à 12h exclusivement**.

Marseille le 21 juillet 2026

Maître Pascal DELCROIX
Avocat